PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY
RÔLE TRIENNAL 2027-2028-2029 1IÈRE ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité du canton de Westbury pour les années 2027, 2028 et 2029, est déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, situé au 168, route 112, Westbury, QC, JOB 1RO en date du 16 octobre 2026;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée **avant le 1er mai 2027**.

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC du Haut-Saint-François;

b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC du Haut- Saint-François, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) Être déposée au bureau de la municipalité, situé au 168 route 112, Westbury, QC, JOB 1RO.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Fait à Westbury ce 19er jour d'octobre 2026.

Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annik Desrosiers, directrice générale du canton de Westbury, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce 19 octobre 2026.
En foi de quoi je donne ce certificat ce 19e d'octobre 2026.

Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière